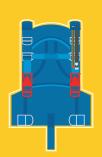
## Les EPI\* sans soucis



## GILFT STABILISATEUR

(Évoqués dans le règlement UE, le Code du sport et le Code du travail, au titre des gilets de sécurité contre les novades)



## MASQUE DE PLONGÉE

Code du sport Annexe III-3



## **COMBINAISON DE PLONGÉE** Réalement UE

(Évoqués dans Code du sport et Code du travail au titre des articles de protection contre le







(Exclus des dispositions des EPI-SL mais renvoi vers dispositions du Code du travail sur les EPI)

Les recommandations | 1. Assurer le marquage et élaborer une fiche de gestion de l'équipement. 2. Conserver la notice du fabricant\*\* 3. Respecter les consignes d'entretien et de révision des équipements lorsque la notice fabricant le prévoit ou assurer un entretien régulier. 4.



<sup>\*</sup> Équipements de protection individuelle mis à disposition des plongeurs par le Club ou la SCA.

\*\* Format numérique nossible